

BFP3S

12 Rue de la grande corvée
71370 Saint Germain Du Plain
Déclaration d'activité n° NDA 27710294371 CODE NAF : 8559B
Numéro SIRET : 81448261800018
TVA intracommunautaire : FR 18814482618
Bfp3sst@gmail.com
0618280045



BFP3S

Prévention Sécurité Secourisme



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME : FORMATION MAC SST

Durée : 07 Heures Sur 1 Journée.

Public Concerné : Tout public

Prérequis : Être dans la durée de validité de la formation initiale selon les recommandations de l'INRS.

Modalités et délai d'accès :

Les inscriptions doivent être réalisées 3 semaines avant le début de la session de formation.

Informations d'accès d'équivalences ou passerelles :

4.1.5 Allègements de formation pour devenir SST

En application des dispositions prévues par l'arrêté du 5 décembre 2002, dans le cas d'un stagiaire titulaire d'une unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » datant de moins de trois ans ou à jour des obligations de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant à la date d'entrée en formation, le dispensateur de formation est autorisé à mettre en œuvre un processus pédagogique distinct.

Ce processus pédagogique est réalisé sous la forme d'un allègement de formation défini contractuellement avec le stagiaire. Cet allègement portera sur des compétences clairement identifiées, déjà détenues par le stagiaire. Ce processus permettra de limiter le temps de formation aux seules compétences que le stagiaire ne possède pas pour obtenir le certificat de SST. L'entité habilitée mettra en place un processus de vérification des compétences déjà détenues (diplômes, expériences professionnelles, entretien individuel, test pratique, théorique, ...).

Le stagiaire ainsi allégé devra néanmoins être validé sur l'ensemble des compétences visées du SST et passer les épreuves certificatives dans leur intégralité.

Note : Compte tenu de l'équivalence AFGSU/PSC1 (arrêté du 23 août 2019) et PSE1/PSC1 (arrêté du 24 août 2007), les titulaires de l'AFGSU (niveau 1 ou niveau 2) et les titulaires du PSE1 (ou par extension du PSE2) peuvent prétendre à suivre un allègement de formation pour devenir SST dans les conditions énoncées ci-dessus.

4.1.6 Équivalence

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

*Document de référentiel INRS du dispositif SST – V8 - 01/2021.

BFP3S

12 Rue de la grande corvée
71370 Saint Germain Du Plain
Déclaration d'activité n° NDA 27710294371 CODE NAF : 8559B
Numéro SIRET : 81448261800018
TVA intracommunautaire : FR 18814482618
Bfp3sst@gmail.com
0618280045



Accessibilité Aux Personnes Handicapées :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement l'organisme BFP3S, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et les modalités de formation.

Objectifs pédagogiques :

Le SST est un salarié de l'entreprise qui sera capable de :

1/ A partir d'une mise en situation d'accident du travail proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en oeuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement

2/ Le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention

Contenu De La Formation :

La prévention et les risques professionnels

- Les accidents du travail et maladie professionnelle.
- La prévention des risques professionnels.
- Qu'est-ce qu'un SST.
- Les rôles d'un SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise.
- La contribution du SST avec les autres acteurs de la prévention de l'entreprise.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident du travail :

- L'apprentissage de l'examen d'une victime
- Protéger, Alerter ou Faire Alerter
- Les hémorragies.
- L'étouffement.
- Les brûlures.
- Les plaies simples et graves.
- La PLS (Position latérale de Sécurité).
- La RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).
- La mise en place d'un défibrillateur.

BFP3S

12 Rue de la grande corvée
71370 Saint Germain Du Plain
Déclaration d'activité n° NDA 27710294371 CODE NAF : 8559B
Numéro SIRET : 81448261800018
TVA intracommunautaire : FR 18814482618
Bfp3sst@gmail.com
0618280045



BFP3S

Prévention Sécurité Secourisme



Organisation De La Formation :

07 Heures en présentiel sur 1 journée.
En INTRA Entreprise ou en INTER.

Equipe Pédagogique :

Un Formateur SST : Certifié Par Le Réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / L'INRS.

Ce formateur : Doit appartenir à une entreprise ou à un **organisme de formation** habilité par ce même réseau.

Moyens Pédagogiques Et Techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Étude de cas concrets.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Diffusion Powerpoint.
- Vidéos Interactives.
- QCM, Cours Théorique, Démonstratives.
- Apprentissage Pratique Des Gestes.
- Évaluation En Simulation Et Cas Concrets.

Dispositif De Suivi De L'Exécution Et De L'Évaluation Des Résultats De La Formation :

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mise en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Grilles Certificatives Réglementaires INRS.
- Cette formation ne peut pas faire l'objet d'une validation par bloc de compétences selon les directives de l'INRS.

Suite De Parcours Et Débouchés :

A l'issue de la session de formation vous serez acteur de la prévention en entreprise avec une durée de validité du certificat initiale de 2 ans.
Le renouvellement de ce certificat se fera par une session de recyclage de maintien et d'actualisation des compétences sur une journée de 7 heures.